



ACTIVITÉ PARTIELLE

Voilà nous y sommes : L'activité de HOP est stoppée.

C'est dans ce climat très particulier que **vos délégués UNAC souhaitent vous assurer de leur soutien.**

Nous sommes donc tous, comme vous, en chômage partiel mais **restons disponibles pour répondre à vos interrogations.**

De plus, nous nous engageons à vous communiquer comme toujours, toutes les informations dont nous disposerons sur les conditions de retour à notre activité.



✈ ACTIVITÉ PARTIELLE

Depuis lundi 23 mars, les PNC sont programmés avec des périodes d'activité travaillée et des périodes de temps chômé. Progressivement, en fonction de la reprise des vols, l'activité devrait varier: les périodes d'activité travaillée vont augmenter et celles de jours chômés vont diminuer.

Aujourd'hui, nous sommes toujours dans l'attente de l'ordonnance signée du secrétaire d'Etat au Transport et du Ministre du Travail, qui validera et précisera de façon officielle ce dispositif.

Exemples de programmation :

Pour rappel, l'activité sur un mois de 30 jours correspond à 18 jours ON et 12 jours OFF.

JISAP = Jours d'Inactivité Spéciaux liés à l'Activité Partielle

 0% d'activité travaillée => 0 jours ON + 18 jours JISAP + 12 jours OFF.

 20% d'activité travaillée => 4 jours ON + 14 jours JISAP + 12 jours OFF.

 50% d'activité travaillée => 9 jours ON + 9 JISAP + 12 jours OFF.

 80% d'activité travaillée => 14 jours ON + 4 JISAP + 12 jours OFF



HOP s'engage à maintenir pour chacun des PNC son SMMG net, à savoir SMMG brut - cotisations sociales

Ci-joint un simulateur qui vous permettra d'évaluer votre salaire net :

<https://www.salaire-brut-en-net.fr>



Il faut également retirer les cotisations de la mutuelle et de la prévoyance.

D'autre part, **l'accord NAO n'est pas remis en cause** (les grilles de salaire seront bien actualisées avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2019), ni les échéances conventionnelles de la gratification annuelle (13^{ème} mois).

Congés Payés :

Si des congés sont déjà planifiés pendant la période d'activité partielle, **le PNC prend ses congés comme prévu**. L'activité partielle s'appliquera à son retour. En revanche, **aucun dépôt de CP supplémentaires n'est possible** pour l'instant sur la période de travail partiel.

L'activité partielle n'a pas d'impact sur les droits aux congés, **vous continuez donc d'acquérir des congés tous les mois normalement.**

IAV :

Si vous êtes en IAV et que vous êtes rémunéré par la Prévoyance, rien ne change jusqu'à ce que vous retrouviez votre aptitude et que vous soyez rémunéré par HOP.

AM/AT :

En AM/AT vous êtes rémunéré normalement par l'assurance maladie (via HOP par subrogation) jusqu'à la fin de l'arrêt.

Nos vies professionnelles sont mises entre parenthèse pour un temps qui reste encore à définir. **Durant cette période, soyons solidaires et bienveillants les uns envers les autres.** Le monde de l'aérien est une grande famille à laquelle nous sommes tous fiers d'appartenir et qui saura relever ce nouveau défi.

Prenez soin de vous et de vos proches !

L'équipe UNAC HOP !

DS



Marine TIFFAY
06 83 38 56 80

marine@unachop.com



Rodolphe AUCLIN
06 82 01 23 04

rodolphe@unachop.com

Une question concernant la convention PNC ?
Besoin d'une assistance lors d'un entretien avec votre encadrement ?
→ **Contactez vos DS UNAC HOP!**

CSE



Etienne ROSSIGNOL
06 88 59 20 34

etienne@unachop.com



Pauline POLONCEAU
06 01 79 61 85

pauline@unachop.com



Fabrice LEVIEUX
06 11 70 58 99

fabrice@unachop.com

Une question :
- sur la situation économique de l'entreprise et la position de l'UNAC sur ses orientations ?
- Sur les prestations sociales du CSE ?
- Sur la formation ?
- Sur le logement ?
- Des problèmes financiers ou personnels ?
→ **Contactez vos ÉLUS CSE UNAC HOP!**



Delphine AUBIN
06 48 14 09 30

delphine@unachop.com



Cédric CHALIGNE
06 20 86 34 27

cedric@unachop.com



Christelle MASSON
06 73 39 74 31

christelle@unachop.com

CSSCT



Delphine AUBIN
Coordinatrice
06 48 14 09 30

delphine@unachop.com



Christelle MASSON
06 73 39 74 31

christelle@unachop.com



Gaelle LEBOURDIEC
06 65 92 80 90

gaelle@unachop.com

Des problèmes concernant votre sécurité au travail (rotations, fatigue, bruits, alimentation, hôtels, RPS, maladie professionnelle ...) ?
→ **Contactez vos ÉLUES CSSCT UNAC HOP!**

RP



Jenny TRACLET
06 21 52 33 04

jenny@unachop.com



Frédéric BERZIN
06 40 94 21 57

frederic@unachop.com



Christelle MASSON
06 73 39 74 31

christelle@unachop.com



Gaelle LEBOURDIEC
06 65 92 80 90

gaelle@unachop.com

Des réclamations à faire à la Direction concernant l'application de la Convention PNC et des textes en vigueur ? → **Contactez vos RP UNAC HOP!**